

FICSA

Fédération des associations de fonctionnaires internationaux

Palais des Nations, Bureau DEP.201, CH-1211 Genève 10

Tél : (41 22) 917 3150, Email : ficsa@unog.ch, Web : <http://www.ficsa.org>

ATELIER DE FORMATION DE LA FICSA SUR LES QUESTIONS RELATIVES A LA CAISSE DES PENSIONS

(Conakry, Guinée, le 8 septembre 2017)

Date de clôture des nominations : le 21 août 2017

FICSA a organisé, avec le soutien de la FUNSA locale, un atelier d'une demi-journée sur les questions relatives à la Caisse des pensions qui aura lieu à Conakry, Guinée, le 8 septembre 2017. L'atelier sera conduit en français par un formateur expérimenté de la FICSA.

L'atelier sera ouvert aux participants indépendamment de leur lieu d'affectation et se déroulera de 09h00 à 12h00. L'après-midi sera consacré, sur demande, à des rendez-vous individuels.

Programme de l'atelier

La formation vise à sensibiliser le personnel aux aspects suivants de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU), notamment :

- Aperçu de la structure de la CCPPNU
- Gouvernance de la CCPPNU
- Participation
- Rémunération considérée aux fins de la pension
- Validation
- Restauration
- Prestations de retraite
- Calcul des prestations
- Filière monnaie locale

Frais de participation

- Les formations de la FICSA sont gratuites pour personnel des organisations membres de la FICSA.¹
- Un forfait de CHF 100 sera appliqué aux personnel des organisations non affiliées à la FICSA et tout autre participant.
- Pour les membres avec statut consultatif et observateur (non mentionnés dans la liste ci-dessous) une remise de 30 pourcent sera accordée par participant.

Hébergement et informations générales

Les participants recevront, après confirmation de leur participation, le programme de l'atelier ainsi qu'un document d'information générale qui comprendra les conseils d'hébergement.

Nominations

Pour vous enregistrer, veuillez remplir le formulaire d'inscription ci-joint. Toute nomination doit être signée par le président de l'association/syndicat du personnel et envoyée au Secrétariat de la FICSA avant la date de clôture mentionnée ci-dessus. Les places seront attribuées sur une base du premier arrivé, premier servi. Nous vous conseillons vivement de ne pas attendre la date limite pour vous inscrire.

TOUS LES FRAIS DE VOYAGE DU PARTICIPANT DOIVENT ETRE COUVERTS PAR L'ASSOCIATION OU SYNDICAT DU PERSONNEL DU PARTICIPANT OU PAR L'ADMINISTRATION. LA FICSA NE PEUT EN AUCUN CAS CONTRIBUER AU FINANCEMENT DES FRAIS DE VOYAGE.

PJ. (Formulaire)

1/ BIOVERSITY - CERN - CSSA - CTBTO - ECB - ESO – FAO - THE GLOBAL FUND - IAEA - IARC - ICAO - ICCO - ICO – IDLO - IFAD - ILO/ITC Turin - IMO - IOC - IOM - IPU - ITER - ITU – ISSN - OPCW – OSCE - PAHO - SCBD - UNAIDS – UNESCO - UNFCCC - UNGSC – UNRWA Lebanon - UNWTO - UPU – WCO - WFP(GS staff) - WHO - WIPO - WMO - WTO.